

Projet d'accueil



2021

1.	Informations d'ordre général.....	4
1.1	Type d'accueil organisé.....	4
1.2	Règlements.....	4
1.3	Contexte institutionnel	4
2.	Projet pédagogique.....	6
2.1	Philosophie.....	6
2.2	Pédagogie.....	6
2.3	Objectifs	7
2.4	Moyens mis en œuvre pour atteindre les intentions éducatives.....	11
2.5	Outils d'évaluation.....	13
3.	ROI : parents et enfants.....	15
3.1	Est-ce que mon enfant peut venir en stage ?	15
3.2	Est-ce que les enfants à handicap sont acceptés ?.....	15
3.3	Comment puis-je inscrire mon enfant en stage ?	15
3.4	Quand puis-je conduire mon enfant le matin et quand dois-je le reprendre le soir ?	16
3.5	Y a-t-il une garderie ?.....	16
3.6	Que dois-je apporter pour les repas de mon enfant ?	16
3.7	Que dois-je payer ? Comment dois-je payer ? Comment puis-je être remboursé ?	17
3.8	Combien d'enfants y aura-t-il dans le groupe de mon enfant ?.....	18
3.9	Quels sont les enfants qui seront dans le groupe de mon enfant ?	18
3.10	Qui va encadrer mon enfant ?.....	19
3.11	Où vais-je déposer mon enfant ?	20
3.12	Où vais –je reprendre mon enfant ?.....	20
3.13	Déroulement de la vie au quotidien.....	20
3.14	Quand puis-je voir les animateurs ?	22
3.15	Que se passe-t-il si j'ai un problème avec un des intervenants de l'Asinerie ?	23
3.16	Est-ce que mon enfant est assuré ?.....	23
3.17	Que se passe-t-il si mon enfant est malade ou blessé ?	23
4.	Charte de confidentialité des données traitées via le site Web	25
	Article 1 – Principes généraux	25
	Article 2 : champ d'application	25
	Article 3 : Données susceptibles d'être recueillies	25
	Article 4 : Finalité du traitement des données	26
	Article 5 : droit d'opposition.....	26

Article 6 : droit, d'accès, de rectification, d'effacement et à la limitation du traitement	27
Article 7 : Droit de portabilité.....	27
Article 8 : Conservation des données.....	27
Article 9 : droit de réclamation.....	27

1. Informations d'ordre général

1.1 Type d'accueil organisé

Plaine de vacances (« service d'accueil non résidentiel d'enfants ») reconnue par l'ONE dans le cadre de stages pour enfants de 2.5 à 12 ans. L'association organise des activités d'accueil parascolaire pour les enfants pendant toutes les périodes de congé scolaire. Chaque semaine a un thème prédéfini, la moitié du temps se passe avec les ânes, l'autre moitié sur le thème éducatif.

1.2 Règlements

L'Asinerie de l'O dispose de trois règlements différents :

- un règlement de travail pour le personnel, enregistré sous le numéro 03/00001782/E.
- un règlement de travail et d'ordre intérieur pour les bénévoles et aides, qui accompagnent les enfants pendant les périodes de congé scolaire.
- un règlement d'ordre intérieur pour les parents reprenant toutes les informations concernant l'organisation des stages. L'inscription est effective si les parents ont coché la case indiquant qu'ils l'ont bien lu et accepté.

1.3 Contexte institutionnel

L'Asinerie est une ASBL. Elle est régie comme toutes les ASBL par une Assemblée Générale et un Conseil d'Administration.

Composition du conseil d'administration :

- Président : Paul Persoons
- Trésorier : Thierry Dubois
- Secrétaire : Thomas Weyrich
- Administrateurs : Laurence Leblanc, Anita Chardome, Sophie Proobst, Etienne Hubert, Arianne Gourdange.

Notre asbl est une ferme à projets socio-éducatifs.

Activités : asinomédiation, accueils de personnes fragilisées, d'individus, de groupes scolaires ou autres, ... (parution des statuts au moniteur en 2002).

L'asinerie est une petite structure dont les principes de base de gouvernance sont ceux de toutes asbl: assemblée générale, conseil d'administration avec comme particularité l'organisation de consultations dans diverses cellules (animateurs, assistants sociaux, producteurs, ...).

C'est une équipe de professionnels et de volontaires qui a une démarche de développement solidaire et durable. Ses actions s'appuient sur les activités d'une ferme en production (élevage) et sur le respect de son environnement (culturel, agropastoral, économique et social).

Inscrite dans une réalité de territoire, l'association participe ainsi à la dynamique locale : créations de partenariats, journées intergénérationnelles, soutiens à des associations par la mise à disposition de l'infrastructure, d'aides logistiques, programme scolaire d'éducation à l'environnement et à la santé, ...

L'asinerie de l'O peut être définie comme un lieu de vie et d'animation non traditionnel, de petite taille. Elle accueille dans un cadre rural et dans un esprit de mixité, de convivialité et de diversité, des enfants, des jeunes, des familles et des personnes en difficulté ou en rupture sociale, ainsi que des groupes divers venant participer à des actions telles que d'éducation à l'environnement et à la santé.

Son projet est basé sur quelques principes fondamentaux :

- Une petite structure de professionnels (4 employés) et volontaires composée de personnes partageant le même esprit fait de respect, de tolérance, de convivialité, de créativité et de confiance, pour garantir un accueil chaleureux et apaisant.
- Une construction de soi réussie se fait dans le respect de l'environnement dans lequel on se situe. Regarder, comprendre, respecter, valoriser et transformer, c'est découvrir la méthode que l'on pourra transposer et appliquer sur soi pour se reconstruire et trouver sa place dans la société.

L'association accueille les publics suivants :

- Des personnes (handicapés ou non) s'inscrivant dans un programme de restructuration ou de formation (personnes émergeant du CPAS, personne en lieu d'accueil pour personnes fragilisées, ...)
- Les groupes et individus participants aux activités d'animation et d'éducation à l'environnement et à la santé (groupes de loisirs, groupes scolaires, groupes de personnes handicapées, ... participants aux camps de séjours, de vacances, à des stages éducatifs, autres)

2. Projet pédagogique

2.1 Philosophie

Nos stages ne sont ni « occupationnels », ni « une garderie » car tous nos thèmes sont éducatifs. Tous les membres de l'ASBL veulent aller « plus loin » : de la philosophie indienne « La terre n'est pas un don de nos enfants. Ce sont nos enfants qui nous la prêtent » aux jeux coopératifs, les enfants vivent des expériences et des découvertes enrichissantes pour que nous puissions les voir grandir dans la connaissance des choses et des êtres...

L'éducateur a un rôle à remplir dans une société qui est constamment en mutation. Ainsi les thèmes des stages doivent préparer au demain des enfants en pensant à l'intergénérationnel, l'écologie, le multiculturel, ...

2.2 Pédagogie

Nous donnons les moyens aux animateurs de réaliser leurs projets dans le calme et la sérénité. La présence d'animaux qui relaxent, le nombre restreint d'enfants, les diverses salles et lieux permettent de garder un cocon familial. Nous aspirons à ce que les animateurs travaillent en s'épanouissant (actifs, créatifs, récréatifs, ...). Chaque équipe peut définir et choisir ses activités en correspondance avec le projet pédagogique. Elle met donc en œuvre les moyens et les méthodes nécessaires pour l'adaptation et la participation active des enfants au sein du groupe. Elle propose donc des activités qui facilitent les relations entre les différents stagiaires en suscitant leur intérêt, leur plaisir, ...

Nous donnons les moyens aux enfants de passer plus qu'un bon moment grâce :

- à la présence d'animateurs aux qualités humaines irréprochables,
- à l'accompagnement animalier
- à des lieux variés et sécurisés qui offrent des espaces didactiques divers (rivière, mare, bois, prairies, yourte)

Pour mettre en harmonie notre philosophie de base, nous travaillons sur plusieurs axes.

- **L'enfant et l'animal** : nous avons un degré d'exigences sécuritaires. Des règles existent dans la vie courante. Il n'existe pas d'âge pour s'initier à leur respect. Ainsi nous mettons tout en œuvre pour que l'enfant respecte l'espace de l'animal et ne le considère pas comme un jouet mais comme un être vivant avec son caractère, ses envies, ses peurs... Ex. Ne pas passer derrière l'âne, donner une récompense après qu'il ait travaillé, ne jamais le frapper, ... L'âne par sa nature ne peut être dressé, il s'éduque. L'enfant doit donc dépasser le cadre de son égocentrisme afin de pouvoir voir l'animal avancer ou obéir. (ex. un âne refuse de passer une petite flaque d'eau. Pourquoi ? Il ne voit pas la profondeur comme nous. Que faire ? La force ? Impossible car il est plus fort. La ruse ? Oui, en contournant l'obstacle, en le mettant en confiance, en l'attirant,). Des cas similaires ? Il y en a des dizaines. Ce sont les premiers

gestes de coopération que nous découvrons dans le cadre plus spécifique de l'asino-médiation.

- **L'enfant et l'animateur** : si l'animateur doit toujours être à l'écoute du groupe comme de l'individu, il ne peut accepter les injures, les vulgarités, l'agressivité, ... Dans de nombreux cas, l'animateur doit avoir un rôle d'éducateur et être conscient qu'une barrière existe entre lui et le stagiaire. L'enfant doit donc connaître ses limites dès le premier jour. L'animateur doit donc prévenir plutôt que sévir. Pour cela, c'est à lui de veiller à expliciter les interdits, les conseils dès la prise en main du groupe.
- **L'enfant et l'autre** : nous acceptons les enfants différents. Le rôle de l'animateur est celui d'une personne qui connaît la différence et la respecte. S'il est conscient de ce rôle, l'enfant l'imitera et cela se passera harmonieusement. L'âne, qui est omniprésent pendant tous les stages, est un support permanent au respect et à la coopération. Des nombreux échanges entre l'âne et les enfants amènent un esprit de cohabitation indéniable qui apporte la quiétude et évite les conflits.
- **L'enfant et l'environnement** : du tri des déchets au respect du bien des autres (vêtements, ...) et du sien, nous devons veiller à ce qu'il apprenne à agir d'une manière citoyenne. Respect des différentes règles : environnementales, forestières, d'hygiène...

2.3 Objectifs

- « Le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique des jeux, du sport ou d'activité en pleine air ; permet de se défouler de prendre conscience de son corps et de ses capacités. »

Il est demandé à notre équipe d'animation de privilégier les activités d'extérieures sur celles d'intérieurs, car les enfants sont présents à l'Asinerie pour être en harmonie avec la nature et les animaux. Ils pourront ainsi découvrir de nouveaux espaces inconnus : rivière (prendre ses bottes ou son maillot et aller mettre les pieds dans l'eau, découvrir les petits poissons,), marre ou étang (écouter les grenouilles, les regarder sortir de l'eau ou plonger, ...), bois (pour jouer, découvrir des arbres, faire des cabanes,...), jardin potager (découverte des légumes, des insectes,...), champs (rencontrer les ânes, ...), yourte (contes,...), ...

Certains de nos terrains (champs sans ânes) sont prévus pour permettre aux enfants de pouvoir courir sans contraintes et pour permettre des jeux en extérieur dans des espaces sécurisés.

Nous partons sur le principe suivant : les moments sans animation sont là pour permettre aux enfants de se défouler. Ce n'est donc pas considéré comme de l'animation.

Exemple stage « Equimotricité »

Notre équipe, formée en equimotricité©, travaille les différentes notions de psychomotricité « opérationnelle ». L'âne est un partenaire affectif, relationnel et moteur pour l'enfant. Il effectue des actions liées au schéma corporel, à la latéralité et à l'orientation spatiale et temporelle.

- Créativité : nos actions sont variées, nous travaillons sur des thèmes très différents permettant aux enfants d'ouvrir leurs esprits à la culture (exemple de thèmes abordés : contes et légendes de chez nous, le thème concernant la philosophie indienne, les contes des

mille et une nuits, ...). Nous proposons des activités actives. La lecture d'une histoire aura un but bien particulier : ces moments doivent être pris comme une animation et non comme une activité occupationnelle. Raconter une histoire doit avoir du sens (départ vers un jeu, retour en zone de calme avant un atelier, ...). Ce temps doit être choisi et bien minuté (une activité histoire ne doit pas durer 1h).

Nous pratiquons peu d'activités « bricolage statique » privilégiant les activités extérieures. Certains thèmes permettent cependant d'ouvrir à une activité plus artistique (thème : recyclage, ...). L'objectif de celui-ci est d'être créatif. Une ligne de conduite sera imposée, les enfants pourront ensuite exprimer leur envie, faire des choix, créer leur propre univers (exemple : réalisation d'un robot à partir d'objet de récupération, chaque enfant pourra choisir les objets qu'il souhaite coller, scotcher, ...).

Il est en général proposé aux enfants de dessiner le matin pour permettre d'attendre calmement que le groupe soit au complet. Lorsque le groupe est entièrement présent ce matériel sera rangé car nous ne souhaitons pas avoir d'activité coloriage ou dessin à l'Asinerie pendant la journée.

Nous proposons également des thèmes plutôt scéniques (exemple : cirque, musique avec des instruments de récupération, boîte bidons, ...). Ceux-ci permettent aux enfants de monter sur scène en fin de semaine pour pouvoir s'exprimer et montrer aux parents leurs découvertes musicales, scéniques de la semaine. Pour préparer ce spectacle, les enfants pourront se costumer, (création commune pendant la semaine, ...), se maquiller et ainsi rentrer dans la peau de leur personnage.

Exemple stage : « Contes de la caravâne » »

Découvrir ou redécouvrir des mythes, des légendes, des contes d'ici et d'ailleurs. De la Marquise du Pont d'Oye au Daru gaumais, de la caverne d'Ali-Baba aux tourbillons créés par l'Henri Crochet. En route pour jouer, rencontrer, fêter, rechercher, pister, chasser, ...

Le merveilleux est toujours nécessaire à l'homme, et c'est par le merveilleux que l'enfant entre dans la vie et dans sa communauté. C'est par le conte et les légendes qu'il se saisit d'une partie du vécu de son groupe social et que se développe un sentiment d'appartenance né du plaisir de découvrir, de rêver, de dire et d'écouter, de toucher des êtres et des choses d'une manière différente. Les contes, loin d'insinuer la peur chez les enfants, leur donnent l'occasion de concrétiser des angoisses indéterminées et, en même temps, de les rendre mieux maîtrisables.

- « Intégration sociale » : dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle. »

Nous organisons nos stages pour tous publics enfants à handicap ou non. Nous mixons toujours les enfants pour permettre à chacun de découvrir la différence. Nous essayons d'adapter nos activités pour qu'elles soient accessibles à tous.

Nous accueillons également des enfants venant d'institutions, nous ne les stigmatisons pas en les présentant comme tels aux autres enfants. Chaque enfant est reconnu dans sa différence et est accueilli dans le groupe pour vivre une activité commune dans une égalité de traitement entre les enfants.

Nous cherchons, dans le cadre de nos activités, à développer l'esprit de coopération (exemple : lorsque nous travaillons avec les ânes les enfants sont toujours en sous-groupe, ils doivent brosser l'âne ensemble, ils doivent coopérer ensemble pour voir qui monte en

premier qui tient l'âne, ...). C'est pour cette raison que nous ne pratiquons que très peu les jeux sportifs entraînant souvent de la compétition.

Exemple stage «Tzig'Âne»

A l'occasion de l'année de la culture tzigane, nous vous invitons pendant une semaine entière, à la découverte de ces cultures. Voyage à travers le monde et exploration de ces traditions riches en couleurs : tradition de l'oral, esprit de clan, esprit de famille, éthique du partage et image de la fraternité, ouverture aux besoins des autres, ... La curiosité, le partage et le désir d'apprendre seront des atouts dans cette aventure !

Stage de cohésion sociale : Renforcement des valeurs de la communauté, des groupes, respect de soi et d'autrui. Moyens : jeux, promenades et créations de cohésion, de coopération, de solidarité.

- Apprentissage de la citoyenneté et la participation

Nous travaillons avec les enfants sur différents projets liés à l'éducation et au respect de l'environnement. Prenons pour exemple :

- L'évolution dans un milieu ouvert vers l'extérieur. Nous prenons le temps lors de nos promenades avec les ânes d'observer le paysage, de découvrir de nouveaux animaux, insectes, plantes, ... Marcher au pas de l'âne permet d'être en contact direct avec l'environnement extérieur et la nature.
- Nous sensibilisons les enfants au respect de l'environnement : pas jeter de déchets lors des sorties extérieures, ...
- En ce qui concerne l'alimentation saine et durable, nous travaillons sur ce thème de deux manières différentes :
 - Nous proposons des repas chaud le midi permettant de consommer les produits de la ferme (légumes bio, ...), de manger un repas équilibré (légumes, féculent, viande ou poisson, dessert).
 - Nous demandons aux parents qui préparent les tartines des enfants de les mettre dans des boîtes à tartines, d'éviter l'aluminium, de prévoir une gourde pour l'eau.

Les enfants ont accès à l'eau courante pour pouvoir remplir leur gourde si nécessaire.

- Nous pratiquons le tri des déchets : dans chaque espace d'accueil les enfants se trouvent face à un ensemble d'espaces dédiés au tri (bouteilles, canettes, déchets alimentaires, papiers, cartons). Nos déchets alimentaires sont également triés par les enfants. Comme nous demandons aux parents de limiter les déchets et de proposer des fruits plutôt que des biscuits, nous remettons toujours dans la boîte des enfants les sachets de collation propre (exemple : sachet de biscuits, sachet de bonbons, ...). Cette technique de tri permet d'utiliser certains éléments dans le cadre de jeux ou d'activités artistiques (exemple : bouteilles en plastique, cartons, ...)
- Nous essayons également au travers de l'accompagnement auprès des animateurs de sensibiliser les enfants à des gestes simples réducteurs de consommation d'énergie : nous demandons de fermer les portes en sortant,

de fermer les lampes, ... Le coordinateur est le seul responsable de la gestion du chauffage (thermostat, démarrage des chaudières,...). Cela permet d'éviter que le chauffage soit allumé inutilement.

Nous permettons également aux enfants de créer le programme d'animations. C'est pour cette raison que nous réalisons une évaluation journalière afin de savoir ce qu'il leur a plu ou non. Cette partie permet alors de réajuster ce qui avait été prévu. Il y a également différents projets qui leurs sont présentés et ainsi leur permettre de choisir ce qu'ils souhaitent faire.

Exemple stage « Zéro déchets » pour enfants de 9 à 12 ans

Défi ! Une semaine sans produire de déchets, est-ce que tu y arriverais ?

Nous allons t'offrir des pistes comme créer tes collations pour éviter des achats emballés, créer ton shampoing, ton savon, Prends-toi en main si tu veux 0 déchet.

Exemple stage « Ecologie »

La récup dans tous ses états !

Voilà ce que propose ce stage : canettes dingues, bouteilles dynamiques, vieux t-shirts déments, ... Donner une seconde vie pour servir l'art, le plaisir, le jeu, ... Réinventer les perceptions à travers l'art décalé, le détournement d'objets.

- « Respect des convictions idéologiques, philosophiques ou politiques des enfants et des parents »

Nous prenons chaque enfant sans préjugé et dans son individualité. Nous nous efforçons de proposer des thèmes de stages proposant des valeurs liées au respect ou à l'ouverture.

Exemple stage « Tour du monde des ânes »

Chaque équipe va partir à la rencontre d'un pays, d'une région, d'une ethnie pour découvrir ses modes d'expression, sa culture, son folklore, son art, son artisanat. Peintures, musiques, cuisines, mode de vie des gens, jeux, habillement... autant d'activités de découvertes.

Le pluralisme culturel est de plus en plus présent dans notre société. Chaque culture ayant ses règles de créativité et de représentation, nous aimerions que chaque enfant puisse aller vers ces « différences » afin de mieux respecter l'autre.

- « Proposer des activités variées favorisant la participation de tous »

Chaque équipe d'animation pourra préparer ses activités de manière indépendante, de sorte qu'elles se sentiront tout à fait à l'aise par rapport à leur projet d'animation. Quelques balises sont données pour permettre d'atteindre les objectifs de notre projet pédagogique : moitié du temps avec les ânes, moitié du temps sur le thème, privilégier les activités d'extérieur, ...

Exemple stage « L'ânier s'éveille »

Par des jeux variés (reconnaître des objets avec ses mains, des plantes avec son nez, ...), des rencontres et des mises en situation (rouler en voiturette, marche à l'aveugle,...) développer et utiliser ses sens et son corps pour connaître et respecter les personnes fragilisées. Création de circuits à difficultés physiques (grimper, ramper, contourner, ...) avec comme soutien et aide l'âne.

Eveil à soi, aux autres, au monde pour développer des comportements sociaux solidaires (autonomie, tolérance, coopération, etc.). Découvrir les difficultés que nous pouvons occasionner aux personnes différentes afin d'adopter des attitudes civiques.

- Procurer de la détente et du bien être

Exemple stage « Equiquétude »

Activités profitables aux écoliers avant la rentrée. Ouvrir son cœur, s'imprégner de la sérénité de nos espaces, mettre ses sens en éveil ...

Ateliers de relaxation, vivre au rythme de l'âne pour construire et épanouir la personnalité de l'enfant en permettant un équilibre intérieur.

- Épanouissement

Exemple stage « Au pied de l'Âne »

Mais que sont nos secrets d'enfance ? Dans une boîte, un coffret, un endroit, dans lequel l'enfant va installer, placer, cacher, montrer, conserver, exposer, mettre en scène, transformer,... Objets trouvés ou récoltés sur le chemin des ânes : feuilles, champignons, plumes d'oiseaux, cailloux, ... Trésors de la terre : fleurs, légumes, fruits, ... Créations au sol, suspendues, créations culinaires, olfactives, ... Un stage axé sur la créativité et l'Evocation d'objets de collections ou des trésors que l'enfant constitue : des objets dérisoires, infimes, menus, mais cachés avec le plus grand soin. Secrets d'une mémoire affective sans doute immense... qui gardent une trace de tous les instants de notre vie, de tous les objets qui nous ont côtoyés, de tout ce que nous avons dit et de ce qui a été dit autour de nous, des odeurs, des goûts...

2.4 Moyens mis en œuvre pour atteindre les intentions éducatives

- « Une infrastructure adaptée et offrant des garanties suffisantes d'hygiène et de sécurité »

Chaque groupe a un espace qui lui est dévolu. L'équipe d'animation et les enfants doivent garder cet espace propre et rangé. Chacun est donc responsable du tri des déchets, de la propreté des tables, du rangement des vêtements, ...

Dans chaque espace d'accueil, des étagères sont dévolues pour le rangement des sacs des enfants ce qui réduit le risque de perte de vêtements.

Nous définissons les espaces selon l'âge des enfants (exemple : le groupe des tous petits se trouve à proximité des toilettes, ...).

Nous vérifions l'ensemble de l'infrastructure avant l'arrivée des enfants pour s'assurer que les lieux sont sécurisés (exemple : rangement des outils dangereux,).

- « Ressources matérielles disponibles »

L'équipe d'animation a à sa disposition tout un ensemble de matériel : bricolage, jeux, matériel didactiques (fiche jeux, ...), matériel lié aux activités ânes (matériel de monte, de pansage, d'attelage...) ... qui est géré par un membre du personnel.

En cas de besoin, l'Asinerie peut faire des achats complémentaires pour pouvoir permettre de développer de nouvelles activités éducatives.

- « Cadre environnemental de l'ASBL »

L'Asinerie est un lieu ouvert sur la nature. Nous avons plusieurs espaces extérieurs accessibles aux enfants : jardin, rivière, étang, bois, prairies, ...

Nous sommes dans un environnement rural, retiré du village et à proximité des bois, ce qui permet de développer tout un ensemble d'activités de découvertes à l'extérieur.

- « Aménagement de l'espace et du temps »

Aménagement de l'espace : comme déjà énoncé ci-dessus chaque groupe a son espace prédéfini, il en est donc responsable. Nous bénéficions de beaucoup d'espaces extérieurs permettant à chaque groupe une liberté de mouvement.

Nous essayons de structurer le temps pendant la semaine de la manière suivante :

- Premier jour de stage : jeu de rencontres, cohésion de groupe, découverte des lieux (lieux accessibles aux enfants ou non), rappel des règles de sécurité avec les ânes, découverte du thème et première rencontre avec les ânes (pansage et manipulation).
- Les jours suivants : la moitié du temps avec les ânes, l'autre moitié sur le thème de la semaine
- Le dernier jour : clôture de la semaine par un moment de rencontre avec les parents (spectacle, exposition, discussion, ...)

Nous prévoyons un moment de pause au matin pour prendre une collation, une pause midi pour prendre le repas dans le calme et la convivialité et une pause collation l'après-midi.

- « Ressources humaines »

Nous travaillons avec une équipe d'animateurs motivés et compétents.

Comment sélectionnons-nous nos animateurs ? La majorité de nos animateurs sont passés chez nous comme stagiaire dans le cadre de leurs études ou ont eu accès à notre filière : enfant en stage, aide, formation à l'animation. Cela nous permet de mieux les connaître et de les voir dans le cadre d'animation concrète.

Nous avons ensuite des personnes qui se présentent de manière spontanée. Dans ce cadre nous avons toujours un entretien d'embauche.

Lorsque les équipes sont formées nous prenons une demi-journée pour les rencontrer et ainsi présenter le projet pédagogique, lire le ROI, signer les *contrats* et apprendre les règles principales du travail avec les ânes (sécurité, utilisation, ...).

Une seconde réunion sera organisée pour réaliser en sous-groupes le projet d'animations (les animateurs connaissent alors l'âge des enfants, le nombre, ...)

Pour que les animateurs soient vraiment actifs et motivés dans les stages, nous leur proposons de venir à l'Asinerie en début d'année pour créer les thèmes de stages de la saison estivale. Ils sont donc prêts à s'investir d'autant plus lorsque le projet émane d'eux.

- « Dynamique de l'équipe d'animation »

Nous essayons au maximum de dynamiser l'équipe et de les souder au travers de moment de rencontre (souper, soirées, ...).

- « L'organisation de la vie quotidienne »

Cette organisation est présentée de manière plus approfondie dans le cadre de nos 2 ROI (animateurs et parents).

- « Relations avec les parents »

Les animateurs sont toujours présents en fin de journée et le matin pour accueillir les parents, ils sont alors à l'écoute des informations externes. Le coordinateur est présent sur le site et est disponible pour les rencontrer tous les jours soit directement, à l'accueil des enfants ou au départ de ceux-ci. Il est également disponible par téléphone (selon les plages prédéfinies sur le répondeur) ou par mail. Le coordinateur est toujours présent un peu plus tard le vendredi après journée pour pouvoir discuter.

- « Santé et bien-être des enfants »

Notre équipe d'animation est toujours présente avec les enfants et est à l'écoute des besoins de l'enfant. Nous essayons toujours d'y répondre (exemple : calme pendant le repas de midi, ...). Nous rythmons nos journées de manière assez similaire (heure de pause, repas, ...) pour permettre aux enfants de se sentir en sécurité dans le temps et surtout dans l'espace (chaque enfant a son groupe, sa table, ...).

Chaque jour, après la journée d'animation, une réunion est organisée afin de partager mais aussi de donner des directives plus spécifiques (ex. lors de la canicule, rester à l'ombre des arbres, faire boire les enfants, déplacement avec casquettes, etc.).

En proposant un ensemble d'activités variées nous permettons à chaque enfant de trouver des activités qui lui permettent de s'amuser, d'apprécier le moment.

Le positionnement de l'animateur pendant les repas (chacun son espace) permet de s'assurer que chaque enfant mange et boit.

Chaque animateur dispose des fiches médicales des enfants ayant des soucis de son groupe, d'une trousse de secours d'urgence et de crème solaire.

- « Sécurité »

Nos animateurs ont un ensemble de règles de sécurité à respecter selon les espaces et animations faites. Celles-ci sont clairement établies dans le ROI des animateurs.

Nous essayons donc au maximum de prévenir les dangers en sécurisant nos espaces :

- Nos espaces de détente sont clairement définis et sécurisés (pas d'animaux, pas de machines dangereuses, ...).
- Nous savons que les ânes peuvent être considérés comme un danger, c'est pour cette raison que nos animateurs ont reçu une formation pour pouvoir travailler avec eux en toute sécurité. De plus, nous mixons toujours nos équipes d'animateurs en mettant un animateur habitué avec les ânes avec un autre qui ne l'est pas. Nous avons également une personne spécialement prévue pour pouvoir s'occuper de l'organisation des activités ânes. Il choisit également les équidés selon les compétences des enfants et des animateurs.
- En rappelant aux enfants les règles de sécurité le premier jour, nous essayons de les rendre autonome quant à leur propre sécurité (ne pas toucher les fils électriques, attention en passant derrière les ânes, ...).
- Nous rappelons aux enfants et aux parents de prendre un matériel adapté pour se rendre à l'Asinerie (chaussures, bottes, casquette, veste, manteau, ...). Nous avons toujours un ensemble de base disponible pour en fournir aux enfants dans le besoin.
- Chaque équipe prévoit les activités sur base de l'âge des enfants et les adapte donc aux capacités des enfants.

2.5 Outils d'évaluation

- Des parents vers l'Asinerie

Rencontres informelles lors de chaque fin de journée en stage.

- Des enfants vers les animateurs

Chaque groupe doit faire un tour de table des enfants pour savoir ce qu'ils ont aimé ou non et ainsi pouvoir adapter au mieux les animations prévues le reste de la semaine.

- Du coordinateur vers l'équipe d'animation

Réunion journalière pour rappeler les ROI et le projet pédagogique.

- De l'équipe d'animation vers la coordination et l'Asinerie

Un questionnaire est envoyé chaque année aux animateurs pour avoir leur avis concernant les stages passés.

- Des parents vers le coordinateur

En cas de problème, le coordinateur est toujours présent sur le site pour permettre aux parents de venir le voir et ainsi faire retour en cas de besoin auprès de l'équipe d'animation.

3. ROI : parents et enfants

Les règles de vie proposées aux enfants au sein de nos stages sont : courtoisie, respect d'autrui, de l'environnement, des animaux, du matériel et des locaux.

3.1 Est-ce que mon enfant peut venir en stage ?

Nous accueillons tous les enfants quels qu'ils soient dans un respect d'universalité, de pluralisme et d'indépendance. Elle se réserve le droit d'inviter à titre gratuit ou d'intervenir pour des personnes socialement défavorisées.

Nous accueillons des enfants de 2.5 à 12 ans. Des dérogations peuvent être octroyées sur demande. Pour chaque stage, les conditions d'âge sont indiquées.

Notre infrastructure ne dispose pas d'espace approprié pour changer les enfants, il est donc vivement conseillé que votre enfant soit propre. Dans certains cas bien spécifiques, des arrangements peuvent être pris sur demande.

3.2 Est-ce que les enfants à handicap sont acceptés ?

Nous essayons d'ouvrir l'esprit à la différence dès le plus jeune âge. Les enfants à handicap sont donc acceptés dans nos groupes. Dans le cas d'un groupe avec un enfant à handicap nous apportons un encadrement supplémentaire (voir 4.10).

3.3 Comment puis-je inscrire mon enfant en stage ?

L'inscription se fait de manière privilégiée par internet : www.asinerie.be

Cette inscription permet de pouvoir remplir un ensemble de documents et ainsi de limiter leur nombre à compléter le premier jour de stage.

Deux fichiers doivent être remplis :

- La fiche inscription reprenant les données administratives et les données médicales
- La fiche garderie avec le choix des plages horaires

Vous recevrez dans la semaine un document par mail vous signifiant si l'inscription est acceptée ou non. Sur ce document, vous trouverez également les informations concernant les modalités de paiement. Vous recevrez également un mail la semaine qui précède le stage avec toutes les informations pratiques pour la semaine (matériel à apporter, rappel des horaires, ...).

Exceptionnellement, l'inscription peut être faite par téléphone si vous ne pouvez accéder à internet.

3.4 Quand puis-je conduire mon enfant le matin et quand dois-je le reprendre le soir ?

Le stage se déroule de 9h à 16h. Les enfants pourront être accueillis le matin dans leur groupe à partir de 8h45 et jusque 16h10.

ATTENTION 2 remarques concernant ces horaires :

- Il est possible d'amener les enfants le premier jour de stage à partir de 8h30 afin de vérifier si tout est en ordre.
- En période de stage d'été (juillet – août), le dernier jour de stage se termine à 16h30 plutôt que 16h.

Si vous souhaitez amener vos enfants un peu plus tôt il est possible de les inscrire à la garderie à partir de 7h jusque 18h. Cf. ci-dessous

3.5 Y a-t-il une garderie ?

La garderie est ouverte à partir du premier jour en fin de journée jusqu'au au dernier jour au matin (attention pas de garderie le premier jour au matin et le dernier jour au soir).

La garderie ouvre le matin à 7h et se ferme le soir à 18h. Nous vous demandons de bien suivre ces horaires pour le respect de la personne accueillant les enfants.

L'inscription à la garderie est obligatoire afin d'assurer le bon encadrement des enfants. Une confirmation des horaires et des jours vous sera demandée au plus tard le vendredi qui précède la semaine de stage. Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces sélections car les enfants sont souvent inquiets si on les emmène à la garderie alors qu'ils pensaient ne pas devoir y aller.

Nous vous rappelons également que nous sommes dans le cas d'une garderie et non du stage. Il n'y aura donc pas d'animations prévues spécifiquement pour eux. Ils auront accès à du matériel de dessins, à des jeux, ... Nous ne sommes pas dans le cadre d'un encadrement identique à celui du stage (à savoir nombre d'animateurs sur base du nombre d'enfants).

Les enfants seront obligatoirement déposés par les parents le matin à la grille spécifique dévolue à la garderie. Nous déclinons toute responsabilité si l'enfant est déposé dans un autre endroit (cour, autre salle, ...).

Les enfants seront repris au même endroit le soir. Les enfants pourront, en cas de beau temps, se trouver à l'extérieur après le départ de tous les enfants non-inscrits en garderie (en général vers 16h30).

Par suite de plusieurs excès les années précédentes, tout retard sera facturé 5€/15min.

3.6 Que dois-je apporter pour les repas de mon enfant ?

Les enfants viennent avec leurs tartines (un frigo est à disposition pour pouvoir les stocker le repas de midi pas les collations, ni les gourdes).

Les enfants devront tous avoir deux collations (matin et après-midi) et une gourde pour boire. Celle-ci pourra être remplie au fur et à mesure de la journée avec de l'eau du robinet.

3.7 Que dois-je payer ? Comment dois-je payer ? Comment puis-je être remboursé ?

Participation financière

Le **prix du stage** est fixé pour une durée d'une semaine.

Des réductions sont appliquées pour les familles nombreuses :

- Moins 5€ pour le deuxième enfant
- Moins 10€ pour les enfants suivants

Le prix du stage comprend l'encadrement et les activités de 9h à 16h. Un étalement du paiement est possible en cas de nécessité. Il peut se faire sur demande auprès du responsable des inscriptions.

Nous demandons aux parents de payer le stage d'au moins un de leurs enfants (attention enfant d'un même **ménage**) par semaine pour valider l'ensemble des inscriptions ceci dans les 10 jours qui suivent notre confirmation d'inscription. Le paiement des autres enfants se fera au moins 3 semaines avant le début du stage. La référence à noter pour le paiement est : numéro de stage, nom, prénom de l'enfant et ce par virement.

Si les enfants participent à la **garderie** un supplément sera demandé de la manière suivante :

- Le matin
 - 1€ de 7h à 7h30
 - 1€ de 7h30 à 8h
 - Gratuit de 8h à 9h
- L'après quatre heure
 - Gratuit de 16h à 17h
 - 1€ de 17h à 17h30
 - 1€ de 17h30 à 18h

Nous demandons aux parents de payer la garderie soit avec le stage, soit au moins 10 jours avant le début du stage. La référence à noter pour le paiement est : numéro de stage, GARDERIE, nom, prénom de l'enfant.

Remboursement pour annulation de stage

Annulation médicale

- Remboursement complet (hors repas et garderie) sur présentation d'un certificat médical.
- Maladie pendant le stage, remboursement au prorata des jours d'absence et sous présentation d'un certificat médical.

Annulation pour raison personnelle

Dans ce cas le remboursement est forfaitaire.

- Annulation plus de 30 jours calendriers avant le début du stage : remboursement de 80% de la valeur du stage * (garderie qui sont remboursés à 100%)

- Annulation 16 à 30 jours calendriers avant le début du stage : remboursement de 50% de la valeur du stage * (garderie qui sont remboursés à 100%)
- Annulation 0 à 15 jours calendriers avant le stage : pas de remboursement.

Remboursement extérieur

- **Déduction fiscale** : (11.20 € par jour de présence) cela fonctionne à la fois en Belgique et au Luxembourg. Vous recevrez par mail le document dans le mois qui suit le stage.
- **Intervention de votre mutuelle** de 20 à 75 € (elles interviennent aussi pour les stages ONE, dans leurs services complémentaires, à raison de +/- 1 à 2 euros/jour). Nous devons recevoir le document de votre mutuelle pour pouvoir le remplir. Il devra être donné à l'animateur pour le dernier jour du stage au matin au plus tard. Il sera remis dans le sac de votre enfant le dernier jour du stage. En cas d'oubli de votre part, nous vous demandons de venir sur place pour faire remplir le document après avoir pris un rendez-vous. En cas d'oubli de notre part, nous vous l'enverrons par mail. Il n'y aura pas d'envoi postal ensuite.

3.8 Combien d'enfants y aura-t-il dans le groupe de mon enfant ?

Nous essayons d'être sous la norme d'accueil reprise dans la réglementation ONE qui est de :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 pour 12 enfants de plus de 6 ans
- un coordinateur par centre de vacances

3 encadrements sont à distinguer :

- pour les enfants de 2.5 à 4 ans : nous travaillons par équipe de 6 enfants avec 1 animateur
- pour les enfants de 4 à 6 ans : nous travaillons par équipe de 2 animateurs pour un groupe de 12 à 15 enfants
- 6 à 12 ans : nous travaillons par équipe de 2 animateurs pour un groupe de 14 à 19 enfants.

Nous renforçons les équipes par un animateur ou un aide de plus en cas de besoins spécifiques (âge des enfants, enfants fragilisés,...).

3.9 Quels sont les enfants qui seront dans le groupe de mon enfant ?

Nous construisons des équipes en fonction des âges des stagiaires afin d'avoir une homogénéité de savoir-être et savoir-faire.

Que se passe-t-il quand un parent souhaite que son enfant soit dans la même équipe qu'un copain ?

S'il a le même âge, cela ne pose aucun problème. Il se peut également qu'il y ait 2 équipes du même âge et que 2 copains soient séparés alors nous effectuons un transfert. S'il y a une différence d'âge, c'est toujours le plus âgé qui va vers l'équipe des plus jeunes. L'inverse ne peut se faire car cela risque de perturber les activités des plus âgés (différence physique, intellectuelle, ...). La demande sera faite auprès des animateurs du groupe dans lequel l'enfant est inscrit en premier lieu.

Pour rappel : la demande de changement doit être faite par les parents de l'enfant le plus âgé.

Comme il est impossible de répondre administrativement à tous les souhaits des parents, nous ne changeons jamais notre méthode de répartitions (critères âge de naissance). Toutefois, le 1er jour de stage, les parents de l'enfant plus âgé peuvent demander aux animateurs de transférer l'enfant dans l'équipe de son ami(e).

Avant de débiter les animations, **dès le départ de tous les parents**, les animateurs se retrouvent afin de procéder à d'éventuels changements tout en rééquilibrant les équipes. Il est donc inutile de noter ce type de desiderata dans la fiche médicale.

Nous n'effectuerons pas de changement les jours suivants.

3.10 Qui va encadrer mon enfant ?

L'Asinerie, est une équipe d'employés et de bénévoles.

Pour les stages, l'encadrement est articulé autour :

- Un coordinateur, celui-ci peut être :
 - La directrice qui est reconnue coordinatrice par l'ONE
 - Un membre du personnel reconnu coordinateur par l'ONE
 - Un membre du conseil d'administration reconnu par l'ONE

Qu'est-ce qu'un coordinateur ? Le coordinateur est présent pour s'assurer du respect du règlement d'ordre intérieur et du respect du projet pédagogique des stages. Il est présent pour soutenir un groupe en cas de besoin au niveau de l'animation. En cas de problème au sein de l'équipe, avec les parents, avec les enfants, il sera présent pour jouer le rôle de soutien aux animateurs et de médiateur. En cas de besoin, l'animateur vous renverra vers le coordinateur.

- Un responsable animalier sera présent chaque semaine.

Qu'est-ce qu'un responsable animalier ? C'est la personne qui seconde le coordinateur. Elle est compétente pour remplacer le coordinateur ou la direction en cas d'absence, elle est spécialisée en attelage et monte, ainsi qu'en bien-être animalier. Elle s'occupe de la répartition des ânes ainsi que du matériel pour préparer au mieux les journées. Elle est présente pour accompagner les groupes qui le souhaitent. Il s'assure de l'état du matériel et de la qualité d'accompagnement lors des promenades.

- Les animateurs :
 - Des employés de l'ASBL engagés par contrat indéterminé, brevetés en animation ou assimilés comme tels.
 - Le personnel occupé à titre occasionnel doit être qualifié (brevet animation, enseignant, éducateur, ...) ou avoir les compétences nécessaires pour répondre aux objectifs du projet pédagogique de l'ASBL mais aussi des qualités humaines et sociales. Afin d'être à la hauteur lors du travail demandé, il devra assister aux deux réunions obligatoires réalisées par l'ASBL.

L'équipe d'animateurs respecte la règle suivante : 1 animateur sur 3 doit être breveté ou en fin de parcours formatif.

Qu'est-ce qu'un animateur ? Un animateur est âgé d'au moins 16 ans. Il est responsable de l'encadrement et de l'animation du groupe d'enfants. Ces animateurs devront de préférence connaître le monde des équidés afin d'éviter toute imprudence. Ils devront disposer de qualités humaines suffisantes pour travailler en équipes et ce dans le respect de tous et de toutes choses. Ils adhéreront au règlement d'ordre intérieur et au projet pédagogique. Tous

doivent savoir ce qu'ils font et ce qu'ils peuvent apporter aux enfants. Ils devront être disponibles pour rencontrer les parents, tuteurs... mais aussi les autres animateurs dans des moments privilégiés et conviviaux. Ils devront donc être créatifs et récréatifs.

- Un aide sera également présent surtout dans l'accueil de groupe de petits ou pour soutenir l'équipe d'animation en cas d'accueil d'enfants à besoins spécifiques.

Qu'est-ce qu'un aide ? Un aide est un jeune de moins de 16 ans, il est présent à l'Asinerie pour apprendre à devenir animateur. Il ne peut prendre le groupe à sa charge seul. Il peut aider à préparer les animations et à les réaliser en coopération avec un animateur.

Grâce à un encadrement spécialisé et de bonne qualité, nous travaillons avec vos enfants dans un cadre sécurisant.

3.11 Où vais-je déposer mon enfant ?

L'arrivée le premier jour de stage, au matin, se fait à partir de 8h30.

Le code couleur du groupe de votre enfant vous sera communiqué au plus tard la semaine qui précède le début de stage. Vous vous rendrez donc à la grille d'accueil du groupe couleur de votre enfant. Les enfants seront alors accueillis par leurs animateurs. Il est primordial pour nous de maintenir ce premier temps de rencontre avec l'animateur et votre enfant afin de faire une liaison positive entre la famille et le lieu de stage. C'est pour ces raisons que nous n'organisons pas de garderie le premier jour au matin.

Les jours suivants : l'enfant sera déposé soit dans l'espace garderie si c'est entre 7h et 8h45 et à sa grille d'accueil après 8h45.

3.12 Où vais-je reprendre mon enfant ?

Deux cas sont possibles :

- L'enfant est inscrit en garderie : il sera donc déposé par le coordinateur ou le responsable animalier dans l'espace garderie après le départ de tous les enfants de son groupe non inscrits en garderie. En général les enfants sont en garderie à partir de 16h10.
- L'enfant n'est pas inscrit en garderie : les parents viendront chercher leur enfant à la grille où il a été déposé le matin. Il est demandé aux enfants de bien venir dire au revoir avant de partir pour permettre de savoir si tous les enfants sont bien partis et avec qui.

3.13 Déroulement de la vie au quotidien

Horaire Type pour une journée

- Stages pour les enfants de 4 à 12 ans
Une demi-journée avec les ânes et une demi-journée sur le thème.
Les temps de pause sont selon des âges sont de 15 à 30 minutes milieu de matinée et milieu d'après-midi pour les collations et plus ou moins 1h pour le temps de midi. Les équipes d'animation restent avec les enfants pendant ces différents moments et ceux-ci se passent toujours dans le local dévolu au groupe pour la semaine.

- Stages pour les enfants de 2.5 à 4 ans
La matinée se divise comme ceci :
 - Un temps avec les ânes : Les activités pour ce moment sont bien définies et différent selon les stages (équimotricité ou autre).
 - Un temps collation (+/-30min)

Les enfants dînent dans leur espace de 12h à 13h.

L'après-midi se divise en trois temps :

- Un temps de repos : les enfants ont un petit tapis individuel pour pouvoir se reposer. Les enfants ne souhaitant pas dormir sont invités à s'installer sur leur tapis avec un livre à regarder tranquillement pour permettre aux autres enfants de se reposer.
- Un temps collation (+/-30min)
- Un temps d'animation sur base du thème

Pause midi

Toutes les équipes ne sont jamais rassemblées pour éviter les risques d'accidents dus aux grands groupes. Les animateurs sont conscients que manger dans un espace calme, convivial, en petits groupes permet des temps de paroles et d'échanges, de vérifier si chaque enfant s'alimente et boit normalement.

Animation

Les animations se font sur base de différents aspects :

- adaptés à l'âge et aux capacités des enfants ;
- dans une perspective de non concurrence. Prévoir des activités de coopération permet à chaque enfant de grandir et nous permet de faire évoluer positivement la société. Les opposer crée l'individualisme qui, à long terme, entraîne la tension, l'agressivité, la non-communication ;
- à l'écoute de l'enfant et avec des activités qui favorisent la confiance en soi, la connaissance de son milieu, le développement social ainsi que le respect des différences, du matériel et du milieu.

La moitié du temps avec les ânes : pansage, manipulation, monte, attelage, entretien, nourrissage, ...L'autre moitié du temps sur base du thème de stage.

Chaque équipe réalise son planning d'activités de manière autonome. Nous préférons laisser aux animateurs le choix des activités afin qu'ils puissent se retrouver au mieux dans le thème. Une réunion se réalise avec eux dans le courant du mois de juin pour préparer ce planning de semaine. Nous imposons juste un ordre chronologique dans les activités avec les ânes. A savoir le premier jour : pansage et manipulation pour permettre d'avoir un premier contact rassurant avec l'âne. Le deuxième jour les enfants feront soit de la monte en manège, soit de l'attelage. Le troisième les enfants effectueront l'activité qu'ils n'ont pas encore faite le mardi soit de l'attelage soit de la monte. Les deux derniers jours sont libres : les animateurs peuvent effectuer des jeux avec les ânes dans le manège, sortir en monte extérieure, faire de la relaxation, ...

Le coordinateur est présent pour s'assurer que le ROI et le projet pédagogique soient bien respectés. Ces différentes règles de travail et de vie sont d'ailleurs rappelées aux animateurs et aides lors des réunions journalières organisées durant les stages.

Matériel à apporter

Boissons et repas

Nous préconisons du matériel sain et évitant la pollution. Pour les boissons nous vous conseillons donc la gourde. Elle est plus hermétique et peut être remplie sans être abîmée. Les enfants disposent toute la journée d'eau potable.

Une boîte à tartines : évite le sur-emballement, protège la qualité et l'aspect de la nourriture, peut rassembler toute la nourriture (plus facile pour les plus petits). C'est dans cet esprit que nous vous signalons que les déchets propres (sachets biscuits, sachets bonbons, aluminium pour tartines, ...) seront remis dans le sac de votre enfant. Nous gardons les déchets suivants : tétra briks, canettes, bouteilles en plastique, papiers et cartons car ils sont recyclables. Nous essayons par des espaces adaptées d'aider les enfants à apprendre ces gestes. Nous gardons également tout ce qui est aliment. Selon les cas, nous les distribuons aux ânes, aux poules ou les plaçons dans le compost.

Vêtement

Suivant le temps il vous sera demandé : Maillot de bain, casquette, bottes, ... Attention éviter de ne mettre que des bottes à disposition de vos enfants, ce n'est pas confortable à la marche. Les bottes seront pour cette raison amenées dans un sac à part. Nous préférons privilégier les chaussures fermées (baskets, bottines,...).

Nous vous conseillons de nommer les vêtements, chaussures et accessoires que porte votre enfant. Lorsque vous venez rechercher votre enfant, nous vous demandons de bien vouloir vérifier qu'il a bien repris ses affaires. En cas de perte, veuillez le signaler aux animateurs de votre enfant.

Accessoires interdits

GSM, jeux vidéo, appareil musicaux (MP3, IPOD), liseuse, jeux et jouets sauf autorisation particulière de l'équipe d'animation.

Accessibilité à l'espace aux parents

Le site d'accueil des enfants n'est pas accessible aux parents sauf cas bien définis.

3.14 Quand puis-je voir les animateurs ?

Les animateurs sont présents à la sortie des enfants et à l'accueil le matin à partir de 8h45. Vous pouvez donc discuter avec eux à ce moment-là. Ils sont également disponibles le vendredi fin de journée. Nous vous demandons donc de venir avant 9h le matin si vous souhaitez rencontrer l'animateur afin de ne pas repousser le lancement de la journée pour l'ensemble du groupe.

Pour les groupes des plus petits, il est souvent difficile d'avoir des informations de leur part quant à ce qu'ils ont fait en journée.

3.15 Que se passe-t-il si j'ai un problème avec un des intervenants de l'Asinerie ?

Le coordinateur est présent pour vous aider en cas de questions administratives : paiements, documents mutuels, ...

Le coordinateur est également présent pour entendre vos remarques en cas de problème concernant l'animation, la relation avec les intervenants de l'Asinerie.

Le coordinateur se trouve en général devant les grilles. Il est présent toute la journée sur le site et est présent à l'accueil et à la sortie des enfants. En cas d'absence pour une urgence, il vous est possible de prendre contact avec le responsable animalier.

3.16 Est-ce que mon enfant est assuré ?

Les animateurs sont tous assurés par l'assurance collective et les stagiaires par une assurance RC et accidents corporels pour les activités organisées par l'asbl.

PRECISIONS :

- Il est à préciser que pour éviter des accidents, il est interdit aux stagiaires et aux parents de se balader dans certains espaces (**écurie**, cuisine, ...) ou dans la propriété (**champ**, rivière,...) sans accompagnateur de l'asinerie. Nous déclinons donc toute responsabilité en cas de problème si ce règlement n'est pas observé.
- De même, comme les affiches l'indiquent, il est interdit de donner à manger aux animaux qui, gourmands, risquent de donner des coups de dents à tort et à travers, risquant de blesser quelqu'un ou de se blesser.

3.17 Que se passe-t-il si mon enfant est malade ou blessé ?

En cas de problème médicaux en journée, une procédure a été mise en place :

1. L'animateur prévient le coordinateur
2. Le coordinateur évalue la situation, deux cas sont alors possibles :
 - a. L'enfant n'a pas besoin de se rendre chez le médecin (mal de ventre, mal de tête, ...), le coordinateur appelle les parents pour voir ce qu'il est possible de faire. Aucun médicament ne sera remis à votre enfant même avec accord oral de votre part. Il nous est interdit de le faire. Le coordinateur prendra des nouvelles. Le cas échéant, il appellera à nouveau les parents pour venir rechercher l'enfant.
 - b. L'enfant doit aller chez le médecin. Nous travaillons en coopération avec la maison médicale de Habay, en cas d'urgence nous pouvons nous y rendre. Avant tout déplacement chez le médecin, le coordinateur prend contact avec les parents pour les tenir informés. Un contact sera également donné lors de la visite chez le médecin.

Si l'état de l'enfant ne nécessite pas un retour direct à la maison il pourra rester à l'Asinerie. Vous serez accueilli par le coordinateur afin de remplir tous les documents relatifs aux assurances. Dans ce cas, l'enfant sera accompagné chez le médecin par le coordinateur et un des membres de l'équipe d'animation (animateur ou aide).

C'est pour cette raison que nous vous demandons de bien indiquer le bon numéro de téléphone d'appel d'urgence afin que nous puissions vous tenir au courant.

3. Le coordinateur est présent pour accueillir les parents à la fin de journée pour donner un feed-back de ce qui s'est passé en journée.

En cas de maladie, avant le stage, trois options sont possibles :

1. Votre enfant est en forme et n'est plus sous certificat médical d'absence, il est autorisé à venir en stage
2. Votre enfant est en forme, n'est plus sous certificat médical d'absence mais il a un traitement médical à prendre. Nous devons recevoir une ordonnance médicale pour pouvoir administrer un traitement pendant la journée. Sans celle-ci nous ne pourrions donner de médicament.
3. Votre enfant est couvert par un certificat médical, merci de nous le communiquer pour voir ce qu'il est possible de faire (remboursement, venue en cour de semaine,...).

4. Charte de confidentialité des données traitées via le site Web

Article 1 – Principes généraux

L'Asinerie de l'O ASBL, dont le siège social est situé au 26a rue du bua 6723 Habay-la-Vieille enregistrée à la BCE sous le numéro BE0477343037, ci après dénommée Asinerie de l'O exploite le site internet www.asinerie.be.

Toutes les données à caractère personnel que nous collectons (ci-après les « Données ») seront traitées conformément aux réglementations belges et européennes applicables à la protection des données à caractère personnel, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur le protection des données, « RGPD»), la Directive 2002/58/CE, modifiée par la Directive 2009/136/CE et la loi du 13 Juin 2005 dite « Loi relative aux communications électroniques » modifiée par la loi du 10 juillet 2012.

Article 2 : champ d'application

La Charte décrit les mesures prises pour l'exploitation et la gestion de vos Données lors de l'utilisation du Site et vos droits en tant qu'utilisateur du Site.

Article 3 : Données susceptibles d'être recueillies

Voici les données que nous récoltons :

- Les informations suivantes pour le responsable de l'enfant : Nom, prénom, adresse postale, adresse mail, numéro de GSM
- Les informations suivantes pour l'enfant : Nom, prénom, date de naissance, médecin traitant, numéro de téléphone du médecin traitant, vaccination pour le tétanos, groupe sanguin, allergie/handicap/recommandations.
- Les informations suivantes pour la personne à contacter en cas d'urgence : Nom, prénom, téléphone.

Dans le cadre des stages, il arrive que les participants soient photographiés/filmés. Les photos et vidéos sont faites de manière à ce que les visages des enfants soient cachés et si cela n'était pas le cas nous les floutons. Ces photos et ces vidéos peuvent être utilisées dans nos outils de communication, à savoir : site internet, page Facebook et Instagram. En cas de refus d'utilisation de ce type de film ou photo, le responsable de l'enfant devra envoyer un e-mail à contact@asinerie.be avant le premier jour de stage.

Dans certains cas plus spécifiques (stage à thème,...) une autorisation écrite sera demandée à chaque parent. Celle-ci leur sera transmise soit par mail avant le début du stage, soit en version papier le premier jour au matin. Il devra être remis à l'équipe d'animation selon une procédure définie au cas par cas.

Lorsque vous visitez notre site www.asinerie.be, nous pouvons être amenés à recueillir des informations (en ce inclus les Données) de plusieurs manières :

- Données fournies par les utilisateurs. Nous collectons les Données que vous communiquez sur le site aux fins de nous permettre de traiter et exécuter vos inscriptions aux stages, gérer la relation clientèle, vous informer quant à nos nouveautés et informations diverses.
- Informations recueillies par le biais d'outils technologiques. Lorsque vous naviguez sur notre Site, nos systèmes informatiques peuvent recueillir des données passives telles que votre adresse IP (Internet Protocol) ou le type de votre navigateur.
- En visitant notre Site ou communiquant vos Données, vous consentez à et autorisez la collecte et le traitement de vos Données tels que décrits dans la Charte. Si vous ne consentez pas à ou que vous ne pouvez pas autoriser la collecte ou le traitement de vos Données tels que décrits dans cette Charte, n'utilisez pas le Site.
- Vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment en contactant l'Asinerie de l'O à l'adresse suivante : rue du bua 26a 6723 Habay-la-Vieille ou par email à l'adresse suivante : contact@asinerie.be

Article 4 : Finalité du traitement des données

Les Données que nous collectons servent à traiter l'exécution et le suivi de vos inscriptions et des prestations qui en découlent. Elles servent aussi à améliorer les services que nous vous proposons en nous renseignant sur vos intérêts concernant les fonctionnalités, les performances et le support de nos services.

Nous pouvons également être amenés à utiliser ces Données pour effectuer des études internes destinées à améliorer nos services.

Nous pouvons être amenés à divulguer vos Données si cela est nécessaire afin de (a) respecter les lois applicables ou satisfaire à une ordonnance ou une injonction provenant des Cours et Tribunaux, ou de (b) protéger et défendre nos droits ou ceux des utilisateurs du Site.

Nous serons également amenés à transmettre vos Données à l'ONE, au vue de l'agrément qui nous est octroyé et de la demande de subside qui en découle, les informations suivantes leurs sont transmises (Nom, prénom, date de naissance, numéro national, nombre de jour de présence, milieu défavorisé ou non, handicap léger ou lourd).

Nous ne fournirons pas ces données à des tiers autre que l'ONE.

Article 5 : droit d'opposition

Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos Données ainsi qu'à leur utilisation à des fins de prospection, notamment commerciale. Ce droit peut être exercé en adressant un courrier au siège de l'Asinerie de l'O à l'adresse suivante : rue du bua 26a 6723 Habay-la-Vieille ou par email à l'adresse suivante : contact@asinerie.be

Pour le désabonnement à nos e-mails d'information et de promotion, vous pouvez exercer le droit d'opposition en cliquant sur le lien de désabonnement situé en bas de chacune de nos e-mails d'information et de promotion. Les demandes de désabonnement ne sont effectives que si un message vous le confirme. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez exercer le droit d'opposition tel que décrit à l'article 6 de la présente Charte.

Article 6 : droit, d'accès, de rectification, d'effacement et à la limitation du traitement

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, à l'effacement et à la limitation du traitement des Données qui vous concernent, conformément aux articles 15, 16, 17 et 18 du RGPD.

Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier au siège de l'Asinerie de l'O à l'adresse suivante : rue du bua 26a 6723 Habay-la-Vieille ou par email à l'adresse suivante : contact@asinerie.be

Avant de répondre à une demande en ce sens, nous pouvons vous inviter à vous identifier.

Article 7 : Droit de portabilité

Vous disposez également du droit de recevoir les Données qui vous concernent et que vous avez fournies à l'Asinerie de l'O dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine et du droit de les transmettre à une autre responsable du traitement lorsque le traitement de ces Données est effectué à l'aide de procédés automatisés.

Article 8 : Conservation des données

L'Asinerie de l'O pourra conserver vos Données pendant une durée de 10 ans après votre dernière inscription afin de vous offrir de nouveaux produits et/ou services.

Article 9 : droit de réclamation

Sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, notamment dans l'Etat membre de votre résidence habituelle, lieu de travail ou lieu de la violation alléguée si vous considérez que le traitement de vos Données enfreint le RGPD.

Commission de la protection vie privée • Rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles
Tel : +32(0)2 274 48 00 • Fax : +32(0)2 274 48 35
Email : commission@privacycommission.be